L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 24 SEPTEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
S. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES;
G. F. WEISSE. S. DUFOUR
E. DUVERGER. S. HARBY
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI MATIN, 24 SEPTEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine", à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, au City Hôtel—Une barouche, un cheval et des harnais.

Par N. Vignié—A midi à la Bourse St-Louis, les propriétés de la succession Bouticloup—Un lot de terre avec bâtisses, rue des Ursulines, entre Tremé et Marais, deux lots de terre rue Girod, entre Port et St-Ferdinand, et la moitié indivise de trois terrains dans l'îlet borné par les rues St Ferdinand, Port, St Avide et St Jean Baptiste.
—Un nègre cocher et jardinier.

Par F. B. Hernandez, constable rue de la Vieille-Levée No 35—Le fonds d'un magasin de cigares.

Par Vincent & Co, 25 Douane—Marchandises sèches.

Par E. Forstall, à la Bourse St-Louis—[illegible] de prix. Aussi—Terrains au coin Claiborne et Champs-Elysées.

Par E. Roger & Co, 96 Vieille-Levée—Chaussures.

Par M. Barnett, Jr, coin Chartres et St-Louis—[illegible] avariées. Aussi—quincaillerie avariée.

[illegible], constable—Meubles au coin Douane et Tremé.

Progrès de la télégraphie électrique.

Le projet de relier l'Europe à l'Amérique par un télégraphe électrique, au moyen d'un câble sous-marin, est loin d'avoir été abandonné. Il est au contraire sur le point d'être exécuté. Pendant, dit un journal anglais, que l'ancienne société du télégraphe transatlantique, ayant dépensé le capital fourni par ses actionnaires, recherchait l'appui du gouvernement pour se garantir des nouveaux risques qu'elle pouvait avoir à courir dans une nouvelle tentative, une société nouvelle se formait, qui, sans s'inquiéter de la subvention que le gouvernement pourrait lui accorder, examinant avec un soin minutieux les plans de cette immense entreprise, est arrivée à un résultat qui semble promettre une réussite complète.

La nouvelle société propose de placer son câble dans le courant de l'année, en prenant pour point de départ le cap Land's End (fin de terre), dans le comté de Cornouailles, et pour point d'arrivée Blanc Sablon, île qui se trouve dans le détroit de Belle Isle, à l'entrée du golfe Saint Laurent, un peu à la droite de Terre Neuve. Une ligne annexe et fort courte, posée par une compagnie séparée, prendra le câble à Blanc Sablon et le conduira jusqu'à l'île d'Anticosti, où il retrouvera les lignes déjà ouvertes communiquant avec Québec, Montréal et toutes les autres parties du Canada. Une autre petite ligne sera également établie entre Anticosti et le cap Breton, où elle rencontrera les diverses lignes qui mettent en communication Halifax, la Nouvelle-Ecosse, Boston, New York, etc.

Les avantages qu'une pareille ligne présente sur celle qui partirait du midi de l'Irlande sont nombreux, non seulement comme économie, mais encore à cause des périls qui entourent l'immersion du câble électrique entre Valentia et Terre-Neuve. Les expériences sur la profondeur de la mer prouvent qu'elle est moindre sur la nouvelle ligne que sur l'ancienne. Du côté de Land's End, les rochers sous-marins de l'ouest de l'Irlande sur lesquels le dernier câble s'est perdu sont complètement évités. De l'autre côté de l'Atlantique, les fils télégraphiques peuvent être posés dans de bien meilleures conditions pour la transmission des dépêches que ceux qui existent à Terre Neuve.

Le tarif pour la transmission pourra être de moitié moins coûteux que celui de la compagnie américaine de Saint-Jean-de-Terre-Neuve, puisque le câble étant immergé en entier, il sera moins exposé aux accidents qu'en traversant les landes inhabitées de Terre-Neuve. D'un autre côté, les avantages résultant du choix de Land's End pour point de départ sont encore plus grands.

La distance à parcourir est seulement augmentée de 150 milles; mais une dépêche arrivant à Land's End est expédiée directement à sa destination pour un prix très-modique, tandis que la dépense d'une dépêche arrivant à Valentia est beaucoup plus grande, sans compter que les télégrammes doivent être toujours transmis quatre fois, et souvent davantage.

Le *Weekly Times* de Londres, nous fournit d'autres renseignements.

La compagnie anglaise du télégraphe atlantique propose, dit-il, d'employer un câble de la plus faible dimension; sa légèreté fait, du reste, sa force, et on a soigneusement évité d'avoir à se servir d'aucune enveloppe métallique. Les fils conducteurs sont au nombre de sept; ils sont en cuivre; la distance qui les sépare est de [illegible] de celle qui séparait les fils de l'ancien conducteur électrique.

Ils seront revêtus d'une enveloppe de gutta-percha qui les isolera complètement les uns des autres; l'enveloppe extérieure se compose d'un tissu très-souple qui facilite [illegible] et donne de la force au câble; cette enveloppe de chanvre, posée en guise d'enveloppe, sera indubitablement recouverte elle-même d'un enduit de gutta-percha ou de caoutchouc; le câble sera ensuite [illegible] par un fil d'acier qui lui donnera une certitude de dimension absolument uniforme.

Le diamètre de l'enveloppe isolante de gutta percha est presque double de celui de l'ancien câble, et le diamètre de tout le câble a peu près trois quarts de pouce. Le poids est de moins de 800 livres par mille; la force de résistance par chaque [illegible] peut supporter 6 milles de poids réel en [illegible] et pas moins de 25 milles de ce même poids dans l'eau de mer. Le prix du câble entier sera moitié moindre que le prix de celui qui a été perdu par la première compagnie.

Le câble doit être construit d'après un traité tout spécial, qui garantit les actionnaires contre toute éventualité de perte; ce marché ne fixe pas un prix régulier pour chaque mille de câble immergé, mais bien un prix total pour le câble tout entier; ce prix ne dépasse pas la somme de 350,000 livres st. Les soumissionnaires de cette entreprise s'engagent à construire le câble atlantique, à l'immerger, à l'assurer contre toute mauvaise éventualité et à le livrer à la compagnie prêt à transmettre les dépêches.

La compagnie, de son côté, s'engage à avancer aux constructeurs, pendant la durée des travaux et au fur et à mesure de leur exécution, une certaine somme, qui, dans tous les cas, ne pourra pas dépasser 50 pour c. de la valeur totale du marché. Le reste de la somme due sera payé seulement lorsque le câble fonctionnera et aura été mis complètement à la disposition de la compagnie.

Pour empêcher tout embarras et tout retard, le tarif des dépêches sera divisé en trois séries: l'une pour les dépêches ordinaires, l'autre pour les dépêches *express*, la troisième pour les dépêches spéciales; on pense que les prix seront de 1 liv. st. pour la première série, 5 liv. st. pour la seconde 10 liv. st. pour la troisième. Aucune dépêche ordinaire ne sera expédiée tant qu'il y aura une dépêche express sur la ligne, et aucune dépêche express tant qu'il y aura une dépêche spéciale; les mêmes règles seront observées pour le retour des réponses attendues.

En somme, le projet général de la compagnie anglaise du télégraphe atlantique paraît être bien combiné; avec les avantages que [illegible] possède avec les facilités qu'il [illegible], nous n'avons pas le [illegible] de croire que ses directeurs arrivent à [illegible] de la manière la plus complète le peu de difficultés qui restait à vaincre pour établir une communication télégraphique permanente entre le Nouveau Monde et l'ancien continent.

Le Pacifique aura aussi ses lignes sous marines et, d'ici à quelques années les fils télégraphiques feront une ceinture à la terre. Ils s'étendent, aux Etats-Unis seuls, sur une longueur de 50,000 milles.

Le câble sous-marin doit bientôt réunir l'Inde à l'Australie; ce projet peut d'abord paraître d'une exécution difficile, mais un coup d'œil jeté sur la carte en démontrera la praticabilité. L'océan entre les deux continents est semé de nombreux groupes d'îles. L'Angleterre et la Hollande, également intéressées dans l'entreprise, concourront à sa réalisation. Le gouvernement britannique [illegible] de l'Inde unira cette dernière contrée à l'île de Singapore; le gouvernement hollandais prolongera la ligne jusqu'à l'extrémité sud est de Java, qui lui appartient, et le gouvernement colonial de l'Australie, de son côté, reliera ce continent à Java.

Le câble destiné à unir Singapore à Java a déjà été embarqué; il sera immergé dans le courant du mois de novembre. Celui qui mettra l'Inde en communication avec Singapore sera posé au printemps prochain. Il sera ensuite des lignes sous marines entre le continent australien et la Terre de Van Diemen ainsi que la Nouvelle-Zélande, l'Asie se trouvera de la sorte en communication avec les régions de l'océan méridional.

Le système asiatique se rattachera au système européen par les lignes qui existent déjà et celles que l'on se propose d'établir, et l'Angleterre recevra alors jour par jour des nouvelles de l'Inde, de la Chine et de l'Australie. En admettant, ce qui n'est pas douteux, que le nouveau câble transatlantique réponde aux espérances de la compagnie britannique, les Etats-Unis se trouveront reliés par le réseau télégraphique non seulement à l'Europe, mais à l'Inde, à la Chine et à l'Australie, et nous pourrons recevoir, ici à la Nouvelle Orléans, le jour même où elles auront été confiées à l'électricité, des nouvelles de Canton, de Calcutta et de Melbourne.

Les nations les plus rebelles aux innovations et aux progrès de la science ne peuvent résister au courant des idées modernes qui les entraîne et les forcera tôt ou tard de modifier leurs coutumes séculaires. Le shah de Perse a établi un télégraphe entre Téhéran et le camp de Shultanieh, qu'une distance de cent vingt milles sépare de sa capitale. Nous ne désespérons pas de voir le Japon même, malgré l'horreur que ses habitants éprouvent pour les barbares étrangers, entrer dans le concert universel et se rattacher au reste du monde par la télégraphie électrique.

Aux Etats-Unis, nous sommes en ce moment occupés à prolonger nos lignes jusqu'au Pacifique, tandis que le gouvernement russe se hâte de terminer celle qui traverse ses possessions de l'Amérique du Nord et qui doit se relier, d'une part, à St-Pétersbourg, à travers les provinces russes de l'Asie et de l'Europe, et de l'autre, à San Francisco où aboutira le réseau des Etats-Unis.

La terre entière sera, d'ici à cinq ou six ans, rayée d'immenses lignes télégraphiques, auxquelles se raccorderont les lignes secondaires, de manière que l'opérateur ou l'électricien assis à son bureau, à New York ou à la Nouvelle-Orléans, pourra causer familièrement avec ses collègues de Paris, de Londres, de Vienne, de St-Pétersbourg, de Madrid, de Turin, de San Francisco, de Calcutta, de Canton et d'Australie.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

OR DE LA CALIFORNIE.

Passe du Sud-Ouest, 2 septembre.—Les dépêches envoyées de Californie à la presse associée par le steamer Habana, lesquelles ont été retenues par suite d'une rupture du fil télégraphique, annoncent que le steamer de la malle du Pacifique avait à bord $2,123,000 en or, et 1,200 passagers qui devaient prendre la voie de Panama.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 23 septembre.—Le bateau à vapeur Lucy Holcombe a été signalé ce matin, à 8 heures, descendant le fleuve.

Vicksburg, 23 septembre.—Le Grand Duke est passé ce matin, descendant; le Charmer à 1 heure et le Republic à 6 heures cette après midi.

COLLÈGE DES JÉSUITES—Le Rév. P. Curioz, président du collège des Jésuites, au coin des rues Baronne et Commune, annonce plus loin que la réouverture des classes aura lieu lundi, 3 octobre.

INSTALLATIONS DE GAZ—MM. Henderson & Gaines, No 100 rue du Canal, ont reçu un magnifique assortiment de lustres, candélabres, etc., destinés à l'éclairage au gaz. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

NOMINATIONS.—Le Club du parti Américain Indépendant a fait choix, hier soir, des candidats suivants:
Shérif—Benj. J. Harrison.
Coroner—J. M. Crozat.
Avocat de District—Charles D Dreux.
Greffier de la Cour du 1er District—Armand Pelerin.
Greffier de la Cour du 2me District—Alfred S. Bourges.
Greffier de la Cour du 3me District—Horace L. Hunley.
Greffier de la Cour du 4me District—Wm C. Auld.
Greffier de la Cour du 5me District—B. W. Hebrard.
Greffier de la Cour du 6me District—Emile Wiltz.
Assesseur du 4me District—Peter Keiser.

COUR DU RECORDER SUMMERS.—Thomas Cahe [illegible] ayant flagellé sa femme, a dû opter entre un cautionnement de $250 ou trente jours de détention à la maison de travail.

L'affaire de J. W. Robb, accusé de tentative de meurtre sur la personne de sa femme, sera instruite aujourd'hui, à 10 heures.

Le recorder a eu en outre à se prononcer sur des délits dont l'énumération n'offrirait aucun intérêt au lecteur.

ENQUÊTE.—M. Weysham, député coroner, ayant appris qu'un cadavre presque entièrement décomposé, avait été découvert sur les bords du lac, à une petite distance de l'embouchure du bayou St Jean, s'est transporté sur les lieux pour tenir l'enquête. Le cadavre, immergé depuis environ deux mois, était presque réduit à l'état de squelette. Les vêtements se composaient de pantalons de mérinos noir, de caleçons de coton, d'une chemise de coton bleue, avec devant en toile, d'un gilet de piqué à fond blanc et à carreaux en couleur, d'un habit de drap noir et de bottes en peau de veau. On a trouvé dans les poches du pantalon une montre en argent. On n'a constaté dans ce qui restait de la victime, aucune trace de violence, et on pense que le cadavre est celui de quelque individu qui se sera échoué ou en se promenant en bateau sur le lac sera tombé par accident.

DUEL EMPÊCHÉ.—Un duel devait avoir lieu entre deux citoyens de notre ville, dont un candidat et un titulaire. Des amis communs étant intervenus ont réussi, par leurs bons offices, à régler le différend à l'amiable et à prévenir une rencontre.

PLAINTE NON FONDÉE.—Un de nos concitoyens comparaissait hier devant le recorder Long sous la prévention d'avoir soustrait une jeune orpheline à l'hospitalité que lui accordait une dame de cette ville. Il a été prouvé que cette enfant, nommée Mary Ross, avait une sœur aînée à l'asile de Ste Marie, qu'elle désirait vivement aller y rejoindre, et qu'elle ne restait chez sa protectrice que parce qu'elle y était contrainte. C'est à cet asile que le prévenu l'avait conduite. Le recorder ayant dit à l'enfant qu'elle pouvait choisir entre la demeure de son ancienne protectrice et l'hospice, elle dit se remettre aux mains de la personne qui l'avait déjà menée à l'asile. L'accusation a donc paru [illegible].

AFFAIRE TOLEDANO.—M. Thomas E. Adams, chef de la police, a fait hier un affidavit dans lequel il déclare que le Dr S. M. Graham a été tué, lundi, 19 septembre, entre huit et neuf heures du soir, dans le café connu sous le nom de "Ruby", situé rue de la Commune, entre St Charles et Camp, par Ernest Toledano, et accuse celui-ci d'homicide. Le prévenu n'avait déjà fourni le cautionnement exigé. L'instruction aura lieu dans le courant de la semaine prochaine.

AUTRE ENQUÊTE.—Le député coroner a présidé hier à la levée du corps d'un esclave de M. Lane, nommé Sylvester. Le nègre était mort depuis la veille dans une chambre qu'il louait au coin des rues Girod et Philippa. Il était atteint de phthysie et c'est à cette maladie qu'il a succombé.

Nouvelles diverses.

—Un rapport des archives générales d'Angleterre, qui vient d'être publié, constate qu'en 1857 il y a eu en Angleterre 3,8,194 mariages, 663 071 naissances et 419,815 décès. Toutes les naissances ne sont pas enregistrées à cause d'un défaut dans l'acte du Parlement.

La population était vers le milieu de l'année de 19,304 897. Il y a eu pendant l'année 212 875 émigrants, dont 78,560 étaient originaires d'Angleterre.

Le rapport constate que la proportion des mariages est de 1,648 sur 100,000 habitants; cette proportion est de 3 435 pour les naissances et de 2,175 pour les décès; 131,051 mariages ont été célébrés d'après les rites de l'église établie, et 28,008 autrement. Il y a eu 67 mariages de quakers et 211 de juifs. Dans ce nombre de mariés 44,013 hommes et 61,765 femmes ne savaient ni lire ni écrire.

—On annonce la nouvelle importante que sir William Armstrong a réussi dans son projet de rayer les canons employés dans le service qui présentent à l'ouverture une surface capable de finir et de maintenir les rainures nécessaires, et qui sont assez forts pour résister à l'action explosive de la poudre chargée en quantité suffisante pour chasser les lourds projectiles.

—Les régiments de la garde qui presque tous ont beaucoup souffert dans la campagne d'Italie, vont être remis à l'effectif complet, c'est-à-dire dans la situation numérique qu'ils avaient au commencement de la guerre. On sait que l'admission dans la garde exige des conditions d'ancienneté, de service et de bonne conduite, et que les hommes qui doivent en faire partie sont proposés à l'inspection générale et désignés par l'inspecteur lui même dans un rapport spécial. Officiers et soldats sont soumis aux mêmes règles. Or, la mission des inspecteurs généraux est déjà commencée et les premiers détachements d'hommes choisis pour rentrer dans la garde commencent à arriver dans les divers corps dont ils doivent faire partie. En sorte qu'avant un mois les régiments de la garde présenteront le même chiffre d'hommes présent au corps qu'avant leur entrée en campagne.

—Le gouvernement impérial se propose d'utiliser la nouvelle phase de paix où la France est entrée par des réformes importantes et une féconde impulsion aux travaux publics. Un journal financier annonce que plusieurs projets dans cet ordre d'idées sont, en ce moment, à l'étude. L'Etat songerait à terminer les routes impériales, dont le réseau, comprenant plus de 35,000 kilomètres, est encore inachevé par suite de la préférence accordée aux lignes de chemins de fer. Des subventions seraient accordées pour favoriser le développement du système des irrigations, comme celui du drainage. Des compagnies, subventionnées par l'Etat, s'occuperaient d'assainir nos grandes villes, et de les transformer, comme Paris, par de larges rues, des squares, des boulevards, des monuments; après Lyon et Marseille, viendront Rouen, Strasbourg, Bourges, Toulouse, Anvers, etc.

—Une solennité intéressante a eu lieu aux Invalides. Par ordre de l'empereur, les drapeaux capturés sur les Autrichiens pendant la guerre d'Italie, ont été transférés dans la basilique militaire pour prendre place parmi les trophées du même genre durant les guerres que la France a soutenues. Le gouverneur des Invalides a reçu des mains de l'officier d'état-major chargé de cette mission les quatre étendards qui avaient figuré à la cérémonie du 14 août.

—Le roi de Sardaigne a mis à la disposition de l'empereur 8000 décorations pour être réparties entre les différents corps de l'armée d'Italie.

—Dans la soirée du 14 août, un provincial parcourait avec sa femme la ligne des boulevards, à Paris. Arrivés en face de la rue Lepelletier, ils virent sur une colonne les mots: VENI, VIDI, VICI.

La femme demande à son mari l'explication de ces trois mots.

—Parbleu! ce sont les noms des généraux piémontais, réplique celui-ci d'un air capable. Tu dois bien, du reste, que ce sont des noms italiens.

UN CHAR VOLANT.—Le ballon monstrueux que nous avons décrit dans notre dernier numéro, dit le *Courrier des Etats-Unis*, pourra bien se rendre en une cinquantaine d'heures de New-York à Bordeaux, à Cherbourg ou à Plymouth; mais pour revenir à son point de départ, l'aéronaute sera obligé d'avoir recours au procédé plus lent de la vapeur. M. D. M. Cook, de Mansfield, dans l'Ohio, ne sera pas dans le même embarras avec son char-volant, auquel il a donné le nom de *Queen of the air* (reine de l'air), puisqu'en partant de l'Ohio, par une belle matinée d'été, après son déjeûner, il se fait fort d'aller dîner à San Francisco et d'être de retour, le même jour, à Mansfield, à l'heure de son souper. Comment le malheureux pourra-t-il respirer pendant ces deux courses fantastiques de six heures chacune, c'est ce que nous ne savons pas bien, ni lui non plus, sans doute.

"Ce char, dit M. Cook dans une lettre aux journaux, aura douze pieds de long et quatre et demi de large; il sera d'une forme elliptique et sera enlevé, mû et dirigé seulement à l'aide d'une machine électrique, sans le secours du gaz hydrogène, de la vapeur, des roues à palettes ou de gouvernails.... Tel est le genre de force motrice qui a occupé mon attention. Quant à sa praticabilité, je laisserai au monde d'en être juge," et nous aussi. Nous ne craindrions nullement d'aller en France dans le *City of New-York*; mais il faudrait que nous eussions une furieuse envie d'aller, un samedi, manger le dîner de Mme Touchard, à San Francisco, pour nous risquer sur l'engin électrique de "la Reine de l'Air." Le premier voyage de M. Cook est annoncé pour le printemps prochain; qui vivra, verra.

FEUILLETON.

UNE DENT DE LAIT.

Scènes de la vie de famille.

PREMIÈRE PARTIE.

III—(Suite)

Le lendemain du jour où, grâce à Edgard, Mathilde avait obtenu, d'abord, qu'on ne donnerait pas suite aux projets de mariage entamés par la comtesse de Meursan, et ensuite, ce qui était à ses yeux la seule chose qu'elle pût ambitionner, que son père ne lui parlerait plus jamais de le quitter, et ne la contraindrait plus, sous aucun prétexte, à songer au mariage avec *qui que ce fût*, notre héroïne se réveilla sous les courtines de son lit de jeune fille, en poussant un soupir de contentement et presque de bonheur. Du moins depuis longtemps ce lit chaste et frais n'en avait pas entendu qui respirât autant de calme et de paix intérieure.

Ce réveil charmant n'était que le fruit et comme l'écho de la douce soirée que, la veille, Mathilde avait passée en tête-à-tête avec le vieux marquis. Edgard, comme il l'avait annoncé, n'était pas rentré, retenu par un dîner d'artistes, qui devait se prolonger fort avant dans la nuit, et Mathilde en avait profité pour jouer à son père un concert de caresses, de soins, de chatteries, de tendresses de toutes sortes, destinées bien évidemment à le récompenser de la bonne et sage résolution qu'il avait prise, de ne pas violenter le cœur de sa fille et de consentir à se rendre enfin aux raisons pleines de délicatesse et d'honneur vrai, qu'elle mettait en avant, pour ne pas vouloir porter à un homme qu'elle n'aimait pas un cœur plein de l'image d'un autre. Il y avait longtemps que le vieux marquis ne s'était trouvé à pareille fête. Quoique toujours tendre avec lui, en grandissant et surtout en recevant le premier baptême de l'amour qui rend si fières toutes les jeunes filles, Mathilde avait revêtu sa tendresse filiale d'un certain air de dignité imposante qui lui seyait à ravir, et son père, à moins d'être ingrat, devait sentir, dans la manière dont sa fille l'embrassait, toute la valeur qu'elle accordait dans son idée, à une faveur qu'il n'était plus sans doute le seul à ambitionner. Mais, ce soir-là, la dignité fut mise de côté, et Mathilde redevint petite fille pour couvrir son père de toutes ses caresses les plus tendres. Elle se mit sur ses genoux, elle lui parla doucement, tout bas, comme s'il y avait entre eux un tendre et doux mystère, qu'elle craignait qu'on ne leur dérobât. Tranchons le mot, elle le câlina si bien, que le vieux père en sentit battre son cœur d'un bonheur tout nouveau. Disons-le, au risque de faire passer le marquis pour ingrat, il préférait de beaucoup cette façon d'être aimé à l'autre, quelque noble, quelqu'imposante qu'elle fût, d'ailleurs. Aussi la charmante hypocrite sut lui présenter sous des couleurs si délicieuses la vie qu'ils allaient passer tous deux, elle lui répéta sous tant de formes et de tant de manières différentes qu'elle n'aimait rien tant que lui, et que le mariage ne pouvait avoir d'attraits aujourd'hui à ses yeux, puisque l'homme qu'elle avait aimé, et que, disait-elle, elle sentait bien devoir aimer toujours, l'avait si cruellement trompée, qu'insensiblement le marquis finit par croire comme elle, par croire qu'il s'en était peu fallu qu'il ne devînt un père dénaturé, et par prier Dieu mentalement de le faire vivre autant que Mathusalem, pour pouvoir jouir de la douce existence que sa fille lui promettait.

C'est sous l'influence de cette douce soirée que Mathilde s'était endormie la veille, et pour persuader son père, elle avait amassé tant de sourires, qu'il n'était pas étonnant que, le lendemain au réveil, il en restât encore comme un reflet sur ses lèvres.

Cette fraîche et virginale chambre de Mathilde avait, depuis plusieurs mois, vu sa paix troublée par bien des émotions diverses, et si, comme nous sommes tentés de le croire, les objets inanimés, mais qui nous sont familiers, sont en quelque sorte affectés par nos propres sentiments, elle avait dû se demander souvent avec inquiétude ce qui agitait ainsi la douce créature qui l'habitait, et qu'elle était accoutumée à voir si calme et souriante.

D'abord ç'avait été la période que l'on pourrait appeler heureuse, en comparaison de celles qui la suivirent, quoique agitée déjà auprès de celle qui l'avait précédée. C'étaient des coups-d'œil furtifs à la glace, des vivacités de toilette impossibles à rendre, à côté d'hésitations longues et méditatives pour le choix d'un ruban ou la couleur d'un corsage; des torsions de nattes, toutes plus gracieuses les unes que les autres, accompagnées de bien petits sourires en dessous, et de petites moues admirablement boudeuses. Que sais-je, enfin; tout le manége d'une jeune fille qui s'attend à être particulièrement observée, et qui veut autant que possible que l'œil curieux marche d'enchantements en enchantements, sans jamais être heurté par quelque disparate ou par quelque omission fatale. Puis, en rentrant du bal, tantôt avec des vivacités et des éclats de joie, que toute notre dignité native ne suffisait pas à contenir; on se déshabillait promptement; on accusait sa femme de chambre d'être lente et de vieillir; on avait hâte d'être seule, dans le silence; et dans la demi-teinte que répandait sur la chambre la lampe de nuit, afin de pouvoir fermer doucement les yeux et se rappeler un à un tous les détails d'une soirée trop courte, mais pleine de douces joies. Ces jours-là, ou plutôt ces nuits-là, c'étaient les bonnes nuits. Mais, d'autres fois, on rentrait à pas lents, l'œil rêveur, le front un peu rembruni; on se laissait tomber plutôt qu'on ne s'asseyait sur sa causeuse, on plaçait son coude sur son guéridon, on réfléchissait. A quoi? peut-être, je l'ignore; mais sans doute à quelque chose de fort grave, car le temps se passait et l'on ne se rappelait pas qu'on avait dansé fort tard et qu'il fallait se reposer; on ne s'apercevait pas que la femme de chambre attendait le bon plaisir de Mademoiselle; on n'entendait même pas la toux et les bâillements répétés par lesquels la pauvre femme tâchait de faire comprendre que, quoique n'ayant pas dansé, elle ne demandait pas mieux pourtant que de dormir, elle qui n'était plus d'âge à rêver; enfin on se déshabillait, mais lentement, comme à regret et comme ne voulant pas se coucher sur une mauvaise impression; et le reste de la nuit, on dormait peu ou l'on ne dormait pas; c'était des nuits moins bonnes; mais enfin elles étaient bonnes encore, car presque toujours le sourire reparaissait le lendemain; en sorte que la vie n'était pas tout roses.

Cela dura quelques mois, puis un jour, soudainement et avec la rapidité de la foudre, la face des choses changea. Plus d'éclats de joie, plus de rêveries, plus d'hésitations, plus de toilettes, plus de sourires! Non, des larmes: des larmes le matin, des larmes le soir, des larmes dans la journée; de longs silences entrecoupés par des sanglots convulsifs, des paroles incompréhensibles, étouffées sous de fragiles et frais mouchoirs de dentelles, que nos jolies lèvres mordaient, et que nos pauvres yeux teignaient, pour les retirer humides, chiffonnés sous nos petites mains crispées. De longs jours passés dans le chagrin, suivis de nuits plus longues et plus chagrines encore! voilà ce que vit et ce que ne put comprendre la fraîche et virginale chambre de Mathilde. Ah! c'était la douleur, la douleur sans frein et sans entraves, qui débordait du cœur et des yeux, que rien ne console, que rien ne gêne et qui se complait à se répandre à toute heure du jour et à se soulager par des sanglots et par des cris.

Cette nouvelle période dura peu, heureusement, car nous n'y aurions pas résisté. Quel que fût le changement qui s'opérât, il fallait qu'il s'en opérât un. C'est alors que commença la troisième période plus cruelle peut-être encore; mais, n'importe, cela valait mieux.

Nos yeux se séchèrent, mais leur expression devint farouche comme celle de la lionne à qui on veut enlever ses petits. Notre taille se releva fière et hautaine, notre front se couvrit d'une résolution désespérée, toute notre personne respira la révolte, ou du moins la résistance. Nous lancions parfois aux cieux des regards pleins de menaces et d'énergie, nous les baissions parfois à terre d'un air sombre et résolu; puis nous relevions la tête avec une brusquerie qui voulait dire: non, avec autant de clarté que si nos lèvres l'avaient articulé. Il était évident, ou du moins, si quelqu'observateur avait pu nous voir, il eût été évident pour lui, qu'on voulait nous enlever notre douleur, tout ce qui nous restait de nos doux rêves passés, et que nous ne voulions pas, non, qu'on nous dépouillât.—Nous nous complaisions à la nourrir, cette douleur, ou plutôt à nous en nourrir nous même; nous trouvions je ne sais quel charme poignant et tendre à raviver sans cesse nos blessures, à rouvrir la source de nos larmes, en repassant dans notre pensée tous nos souvenirs [illegible] heureuses [illegible].

Cela dura jusqu'au jour où, nous l'avons dit, [illegible]

—se, et l'on se sent prendre une espèce de lassitude générale et invincible, à laquelle on cède non par lâcheté, mais parce que, si grand que soit le courage, si noble et si sacrée que soit la cause pour laquelle on a combattu, les forces humaines ont des bornes, et qu'après le labeur elles demandent nécessairement le repos. Dans cet état de choses, les âmes faibles s'abandonnent à la torpeur qui les envahit; elles chancellent sous la fatigue qui les accable, et elles arrivent parfois à se demander si le motif pour lequel elles se sont données tant de peines, tant de tourments, pour lequel elles ont supporté tant d'agitations et de troubles, méritait bien réellement un aussi grand déploiement de vigueur et d'énergie; les âmes fortes et bien trempées, au contraire, profitent de ce moment de repos forcé, pour compter leurs blessures, pour réparer leurs pertes et pour calculer enfin les résultats et les bénéfices de l'avantage remporté. Ce fut là le travail qui se fit involontairement et incessamment dans l'esprit de Mathilde, tandis qu'elle passait ses ravissants petits pieds nus dans ses mules satinées et qu'elle procédait à tous les soins minutieux de sa toilette du matin.—Nous aurions mal présenté notre héroïne aux yeux du lecteur, s'il ne savait déjà que Mathilde n'est pas un caractère faible et mou, et que la trempe de son esprit s'accommoderait mal de l'idée d'avoir porté des coups d'épée dans l'eau, et d'avoir vaincu dans une *journée des dupes*. Les maladies de l'âme diffèrent essentiellement des maladies du corps (sans doute parce que l'âme est infinie et impérissable, et que le corps est périssable et borné) en cela qu'elles ne connaissent pas les rechutes, les retours sur elles-mêmes, et qu'elles ne repassent jamais dans les sentiers une fois parcourus. Les maladies de l'âme, qui ne sont, au bout du compte, que les passions à l'état aigu ou à l'état chronique, vont incessamment en avant vers le mieux ou vers le pire, mais, quel que soit le but final qu'elles doivent atteindre, la guérison ou la mort, elles marchent d'accès en accès, de transformations en transformations, jusqu'à ce qu'enfin elles aient accompli la route que la destinée leur avait tracée. C'est ce qui arriva chez Mathilde.

Les larmes, les sanglots des premiers jours n'étaient plus possibles; nous l'avons dit; "la douleur ne revient pas sur elle-même," et l'ardeur de la lutte qui avait suivi ses premiers transports, avait cautérisé la plaie, pour ainsi dire, sans cependant en avoir diminué la profondeur et la cruauté.

Le désespoir farouche et morne, l'air de résistance implacable qui leur avait succédé, n'étaient plus davantage de saison; la révolte peut être sublime; quand elle se dresse devant un ennemi désarmé et inoffensif, elle n'est plus que ridicule. Mathilde savait lutter quand il le fallait; nous avons vu qu'elle se raidissait énergiquement contre le joug qui voulait la faire plier, là où elle croyait de son honneur de rester debout, mais elle n'était pas fille à demeurer armée sur le pied de guerre, quand personne ne songeait plus à l'attaquer et que tout le monde se rendait à ses lois. Elle n'avait pas cet héroïsme [illegible] et fanfaron qui armait Don Quichotte contre les moulins à vent, ou des bambins belliqueux contre des châteaux de neige. Force lui fut donc d'abdiquer son attitude de lionne blessée.

Mais si la source des larmes s'était tarie sous les feux de sa souffrance, si ses ennemis vaincus rendaient la lutte inutile et vaine, la douleur qui avait provoqué d'abord ces larmes, puis ensuite cette énergique résistance, n'en subsistait pas moins tout entière; il n'en était pas moins vrai que Mathilde avait aimé, qu'elle s'était crue aimée, qu'elle s'était bercée des espoirs les plus doux et les plus légitimes, pour retomber ensuite brisée sous la perte de ses espoirs. Il n'en était pas moins vrai que son cœur, que son amour-propre, que sa dignité avaient été cruellement froissés; il n'en était pas moins véritablement, à ses propres yeux, la plus infortunée jeune fille que le ciel eût jamais éclairée de sa lumière.

Aussi, voyez comme insensiblement et sans qu'elle s'en doute elle-même, la pauvre enfant! ses doigts qui s'occupent de sa coiffure, donnent à ses bandeaux une physionomie conforme à la nouvelle situation de son âme, comme ses beaux cheveux noirs prennent naturellement sur son front des plis onduleux, comme tout respire en elle la poésie d'une âme désolée et solitaire! Peut-on douter en la voyant? et ne découvre-t-on pas sur son front pâle toutes les révélations de son infortune? Son regard errant et incertain n'indique-t-il pas bien qu'il croit revoir encore dans l'espace des images chéries et fugitives que toute sa tendresse ne suffit pas à retenir?

Ne raillez pas, ô vous qui lisez; ne croyez pas que nous raillons nous-mêmes. Non, ce n'est pas de la part de Mathilde une comédie hypocrite, ce n'est pas un rôle qu'elle s'étudie à jouer dans sa glace et dont elle arrange les effets pour frapper ceux qui la verront, de tristesse et de compassion. Peu lui importe ce que les autres pourront penser et les pitiés qu'ils pourront accorder à son triste sort; elle souffre, et la conscience de sa souffrance lui suffit. Si son air trahit, aux yeux des indifférents, les secrètes pensées de son âme, si tout s'harmonise en elle avec la mélancolie qui la ronge, vous ne pouvez exiger son plus, n'est-ce pas? qu'elle cache sous un rire forcé le ressentiment de sa position. Ne la raillez donc pas, plaignez-la, mais cachez-lui votre pitié, car la sienne lui suffit, et grandement.

Aussi, sa toilette finie, Mathilde entra-t-elle dans la salle à manger de l'hôtel de Vieusaltes, portant sur son front toute la sombre tristesse des espérances déçues.

....

Comme nous l'avons dit, Edgard était rentré fort avant dans la nuit, revenu par un dîner d'artistes auquel il n'avait pu se dispenser d'assister. Mais malgré la gaîté et l'entrain qui distinguent toujours ces espèces de réunions, et quoique d'ordinaire, par son esprit et sa franche humeur, il en fût un des boute-en-train les plus infatigables; ce jour-là quelque chose d'inconnu et d'inexplicable était venu glacer sa verve; mauvaise disposition; sans doute, ou hasard, car le jeune homme lui-même ne se connaissait aucune raison d'être triste et de ne pas partager la joie de ses gais convives; cependant cette impression fut si réelle et si visible, que ses camarades s'en aperçurent, et le plaisantèrent sur les peines de cœur inconnues, et comme rien n'était plus loin de sa pensée que les peines de cœur, il en rit tout le premier, et le dîner s'acheva assez bien.

Mais, une fois rentré à l'hôtel et couché, le sommeil ne vint pas, et il se sentit sous la même influence que pendant la soirée; décidément il était dans un mauvais jour. Une nuit d'insomnie, après tout, pour qui d'habitude dort parfaitement bien, ce n'est pas la mort d'un homme, aussi ne s'en inquiéta-t-il pas autrement; seulement, comme lorsqu'on ne dort pas on pense malgré soi, et quoiqu'on en ait, il se mit tout naturellement à penser.

Tout naturellement encore, Edgar n'ayant aucune affection étrangère à celle de sa famille, aucune préoccupation de cœur ou d'esprit, sa pensée vint-elle se fixer sur les seuls êtres qu'il aimât, et dont il fût aimé sur terre, à savoir, le marquis son oncle, et sa charmante cousine Mathilde de Vieusaltes.

Plus il y réfléchissait, plus le jeune homme se félicitait du conseil qu'il avait donné à son oncle, de traiter sa fille par la douceur. En effet, le conseil était logique et conforme aux lois du bon sens. Edgard ne croyait pas beaucoup que les sentiments conçus par sa cousine pour le vicomte Ernest eussent aucun des caractères qui distinguent les passions éternelles et profondes; mais il savait bien par lui-même que toute idée, si imaginaire qu'elle soit, à laquelle s'est attaché le cœur, gagne plus de forces qu'elle n'en perd à être contrecarrée violemment.

Puis, sa pensée glissa insensiblement à un autre ordre d'idées. Il admettait bien, nous le répétons, que, chez sa cousine, il y avait plus d'imagination que de sentiment véritable, plus d'esprit monté que de cœur réellement engagé; mais, indépendamment de cela, il ne laissait pas que de s'étonner d'avoir rencontré tant d'énergie, de douleur, tant de forces d'affection chez cette jeune fille, qu'il ne regardait que comme une enfant. C'était un effet d'optique naturel et ordinaire à tous que celui-ci; quand on a vu grandir une jeune fille, quand on a grandi pour ainsi dire près d'elle, et en même temps qu'elle, on perd le sens du temps et des progrès qu'a pu faire ce cœur qu'on a connu naïf et enfantin; l'enfant est devenue jeune fille—et on la voit toujours présidant à la dînette ou jouant à la poupée, sans réfléchir que des idées plus mûres ont pu lui venir en avançant dans l'existence, et qu'il lui faut à présent d'autre hochet qu'un jouet insensé ou une friandise. Aussi, Mathilde se présentait-elle, aux yeux d'Edgard, [illegible] du jeune homme, quelque chose de plus imposant, de plus sérieux, et à toute l'affection réelle qu'il lui portait, à l'estime qu'il avait déjà des qualités nombreuses et charmantes qu'il lui avait toujours reconnues, venait se joindre insensiblement une nuance de respect qui la rehaussait singulièrement dans son esprit.

Puis, de Mathilde sa pensée passa au vicomte Ernest, son ancien camarade de collège, et il en vint à se demander par suite de quel aveuglement celui-ci n'avait pas compris tout ce qu'il y avait de bon et de pur dans sa cousine; comment il avait négligé ce cœur naïf et tendre qui s'offrait à lui, et comment il pouvait se faire qu'un homme, qu'il connaissait d'ailleurs pour spirituel, eût commis l'incroyable folie de laisser échapper une si favorable occasion d'être heureux. De là, faisant un retour sur lui-même, il se dit que, s'il avait été à la place du vicomte, il n'eût certes pas agi de même, [illegible]

Mais [illegible] ces idées commençaient à s'embrouiller [illegible] le sommeil le gagnait [illegible]

Ah! si nous nous trompons; elles eurent pour résultat que le brave Edgard, le lendemain matin, [illegible]

[illegible]

Décédé hier, à 3 1/2 heures P. M., J. [illegible] Son corps [illegible] rue des Ursulines, entre Villeré et Robertson. [illegible]

[illegible]

EN-PARIS LES NOMBREUSES PRÉPARATIONS qu'on offre au public et qu'on dit convenables pour la fièvre ou Fièvre, il n'en est pas une seule qui ait été aussi bien accueillie que le CÉLÈBRE AMER DU Dr HOSTETTER. [illegible] A vendre par tous les pharmaciens et marchands.

Les personnes âgées
Qui s'imaginent qu'elles ne peuvent pas
APPRENDRE L'ANGLAIS,
Sont invitées à faire un petit essai, d'une demie seulement,
Chez le Prof. BRETTE,
13, rue St-Charles,
et de juger par elles-mêmes.
On est prié de se faire enregistrer immédiatement pour pouvoir commencer lundi prochain. 24 sep—2

Club Américain du 7me Ward, 2me District.
Ce club se réunit régulièrement tous les mercredis à la salle des délibérations, coin Champs Elysées et Victory, à 7 heures du soir. Les membres sont priés d'être exacts. Par ordre du président, E. D. LOVETT, secrétaire.

Collège des Jésuites.
Encoignure Baronne et Commune.
Les classes seront ouvertes dans le collège, lundi 3 octobre prochain. [illegible] L. CURIOZ
24 sept—10

Fret pour le Texas—Chemin de fer des Opelousas.
Le fret est reçu tous les jours (le dimanche excepté) au débarcadère de la barge du chemin de fer des Opelousas, au pied de la rue Toulouse, pour être expédié trois fois par semaine, de la ville de Brashear, à bord des steamers GEN. RUSK, ORIZABA et MATAGORDA. [illegible] A. R. MOORE, Vice-Président et Surintendant.

Par suite de la vente faite par moi à M. Eugène [illegible], de mon intérêt dans la société existante sous la raison "D. Pitou & Co." [illegible] D PITOU & Co.

EMBALLEURS! EMBALLEURS!
2 Emballeurs pouvant fournir de bonnes recommandations, trouveront à s'employer en s'adressant [illegible] E. H. [illegible] & Co, encoignure Chartres & Conti.

Couvertures anglaises.
Un petit envoi venant d'être reçu et à vendre par O. B. GRAHAM & Co, 28 rue Gravier.

A vendre pour cause de départ
Un CAFÉ et ESTAMINET [illegible] AVET BROTHERS [illegible] Bienville & Vieille Levée

POMMES DE TERRE—150 barils [illegible] A CROPARD & Co. 14 Poydras

Livre de reçus perdu.
Perdu, le 16 du courant, [illegible] UN LIVRE DE REÇUS. [illegible] au bureau de l'Abeille.

BROUETTES (Wheel Barrows).
Un assortiment de Brouettes en magasin [illegible] P. A. LANAUZE, Magasin du Canal Carondelet, No 31, Promenade Carondelet.

VÊTEMENTS D'HIVER!!
Grand assortiment de marchandises d'hiver.
DUGUY, SAULET & CO.
38, RUE DE CHARTRES.
Nous venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de vêtements d'hiver POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS [illegible] DUGUY, SAULET & CO.

Avis de Société.
Les soussignés ont formé, à partir de ce jour, une société sous la raison de F. Roy aîné & Fils [illegible] F. ROY AÎNÉ & SON.

Demande d'associé.
On demande un associé pouvant disposer d'un capital de [illegible]

Demande de Cuisinière
On demande une bonne cuisinière, française [illegible] M. MOREAU, restaurant, rue du Canal.

Demande de couturière, &c.
On demande une jeune française [illegible] Wright & Allen, No 128, rue Gravier.

DEMANDE D'UN TENEUR DE LIVRES.
Un bon teneur de livres [illegible] boîte L. 77—Post office. 16 sept—10

On demande
Une blanchisseuse et une femme de chambre [illegible] rue des Ursulines, No 88, entre Bourbon et Dauphine.

BOUCAUTS.... Bordeaux.... [illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF.

Charbon Anthracite.
Réduction de vingt pour cent.
[illegible] SPENCER FIELD & CO. [illegible] Camp et Girod

En débarquement du navire Rochester, de Bordeaux: [illegible] A CARRIERE & Co. 23 Vieille Levée

A VENDRE.
Une HABITATION,

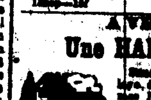

Située sur la rivière Atchafalaya, [illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'ouest.
Les convois de fret et de passagers [illegible] BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

En magasin et à vendre par le soussigné: [illegible] F. SANCHO [illegible] Vieille Levée.

[illegible]

Nominations du parti Américain.
ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 1859.
[illegible]
GREFFIERS DES COURS.
[illegible]
COLLECTEURS DES TAXES D'ÉTAT.
[illegible]
ASSESSEURS DE L'ÉTAT.
[illegible]
JUSTICES DE PAIX.
[illegible]
CONSTABLES.
[illegible]

CANDIDATS.

PAUL E. LARESCHE.
CANDIDAT A LA PLACE DE *Greffier de la Deuxième Cour de District.*
L'élection a lieu le 7 novembre 1859. 17 sep

OSCAR DONNET,
Candidat à la place de GREFFIER DE LA CINQUIÈME COUR DE DISTRICT. Election le 7 novembre prochain.

Assesseur d'État.
Le soussigné a l'honneur de se présenter candidat à la place d'Assesseur d'État pour le Premier District, paroisse d'Orléans. Il sollicite respectueusement les suffrages de ses amis et de ses concitoyens de toute la paroisse. 12 sept—1m [illegible]

E. E. SCHLUTIUS, Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Candidat pour le Congrès.
Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane. 23 août—

C. A. BARRIÈRE & BRO.
Annoncent respectueusement à leurs amis et au public qu'ils ont reçu un assortiment de LINGERIES, DAMAS [illegible], RIDEAUX, DENTELLES ET BOURRELIERS, LINGE DE TABLE, NAPPES ET SERVIETTES, MARCHANDISES D'HABITATION, COUVERTURES, JEANS ET LINSEYS, Achetées à très bas prix. POPELINES D'IRLANDE, [illegible] C. A. BARRIÈRE & BRO, 136, rue du Canal, bâtisse Touro.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS
F. MALARD & Co
Encoignure Canal et Vieille Levée.
Viennent de déballer UN GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS D'HIVER [illegible] F. MALLARD & Co

Habillements d'Habitations!
F. MALARD & Co,
Encoignure Canal et Vieille Levée.
Ont en magasin un assortiment complet d'Habillements d'hiver pour habitations [illegible] F. MALARD & CO.

PAPIERS PEINTS.
Aux Propriétaires et Entrepreneurs.
Emile Chopin, [illegible]

CHAMPAGNE, BORDEAUX,
BOURGOGNE ET VINS DU RHIN.
Nous avons l'honneur d'annoncer à nos clients [illegible] EUGÈNE CLICQUOT, [illegible] E. R. PEPIN & Co.

Avis positif.—Vente obligatoire.
LAZARE & LEVASSEUR.
Ont l'honneur de prévenir [illegible]

Nouveau magasin
De draps, casimirs, mérinos, coutils,
POUR TAILLEURS, &c. &c.
[illegible] LAZARE & LEVASSEUR, 9 et 10, rue de Chartres.

McCerren, Landry & Co.
ENCANTEURS, ESTIMATEURS et AGENTS [illegible]

[illegible] F. A. GONZALES & Co, No 11 Front Levée [illegible]

[illegible] DES DEMOISELLES [illegible]

MAILLOT & SON, [illegible]

ATTENTION
Grande vente de chaussures.
[illegible] l'attention des acheteurs est appelée à la grande vente de chaussures [illegible] au magasin d'encan de E. Roger & Co, No 96, rue de la Vieille-Levée. [illegible] 90 jours de crédit.

[illegible]

Succession de Mme Valery Hébert. [illegible]

Club des Raquettes Washington
Après la Vieille Papeterie, Troisième District.
La dernière partie de cette année aura lieu DIMANCHE, 25 septembre. [illegible] J. B. JUNCK, chef des Bayous.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
Une assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu à ce bureau, le vendredi 30 courant [illegible] J. TUYES, président

Demande de Jardinier.
On désire prendre à loyer un bon jardinier [illegible]

On demande un commis teneur de livres [illegible]

Un grand assortiment de
INSTALLATIONS DE GAZ,
[illegible] HENDERSON & GAINES, No 100, rue du Canal.

[illegible] ALVAREZ & Co, No 54, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

A vendre.
La goëlette LOUISIANA, [illegible]

MOUSSE E MOUSSE!!
[illegible]

A LOUER [illegible]

AVIS. [illegible]

Maison Rouge No 1,
ENTRE LES DEUX MARCHÉS.
BODET & GUEYDAN
[illegible]

Demande de cuisinière.
[illegible]

$50 de récompense
[illegible]

PAUL E. THIBARD,
AVOCAT, No 34, rue Royale

[illegible]

Teinturerie. [illegible]

Bureau de prêts et de dépôts de la Louisiane.
No 19, rue St-Charles.
Prêt d'argent
[illegible] J. HART.

[illegible]

FARINE.

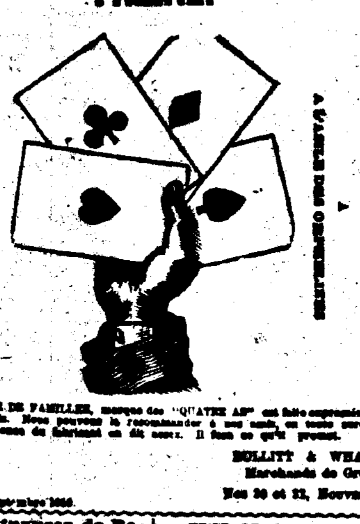

Cette célèbre FARINE DE FAMILLE, marque des "QUATRE AS" est faite expressément pour nous, en barils et demi barils. Nous pouvons la recommander à nos amis, en toute assurance, comme un excellent article. [illegible]
BULLITT & WHALEY,
Marchands de Groceries,
Nos 30 et 32, Nouvelle Levée.
Nlle-Orléans, 14 septembre 1859.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitania.
ASSEMBLEA GERAL.
Os membros que compoem esta Sociedade se reunirão domingo 25 do corrente, na salla da Sociedade, as 10 horas da manhã, para tractarem d'assumptos necessarios [illegible] da Sociedade.
O Snr Presidente espera que todos os membros estejão presentes na dita reunião.
Por ordem do Snr presidente,
MANOEL S. AVELLAR, secretario.
N. O. 22 septembro de 1859. 22 sep

Société Portugaise de Bienfaisance Lusitanienne.
Les membres de cette société se réuniront dimanche, 25 du courant, dans leur local, [illegible]
MANUEL S. AVELLAR, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 22 sept 1859.

GIQUEL & JAMISON
16 et 18, rue de Chartres.
Reçoivent par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, leur grand assortiment de marchandises d'automne et d'hiver [illegible]

Tapis nouveaux.
J. D. DAMERON & Co,
No 134, rue du Canal.
Ont reçu un grand assortiment choisi de tapis anglais, [illegible]

Infirmerie du Dr Beard,
POUR LES YEUX,
Nos 194 et 196, rue Lafayette
[Ci-devant Nos 33 et 35, rue Hevia],
Entre Baronne et Carondelet
NOUVELLE-ORLÉANS.
Cette institution est ouverte pour les personnes qui ont des maux d'yeux. [illegible]

LE MONITEUR DE LA FLOTE,
Journal universel de commerce, de marine et de politique. [illegible]

Balances de Fairbanks,
Aux prix de New-York. [illegible] FAIRBANKS & Co, No 93, rue du Camp

VIN ROUGE—15 barriques vin rouge [illegible] Nos 31 et 33, rue Gravier.

BOUTEILLES VIDES, [illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF.

En débarquement du navire "Moses Taylor" de Bordeaux: [illegible]

BISCUITS CRACKERS—[illegible] DUNTZE & Co.

EAU Hémostatique de Léchelle [illegible] J. P. DUCONGÉ.

CHAMPAGNE.
Marque Patent, des Vignobles de [illegible], Vicomte de Brimont.
[illegible]

HOTEL St LOUIS.
Le soussigné, ayant acheté l'Hôtel St Louis [illegible] G. E. HALL & Co.

INVITATION
BILLETS
DE FAIRE PART
CARTES
DE VIS
ET D'AFFAIRES
Gravés dans le dernier goût et à des PRIX MODÉRÉS,
PAR
STEVENS
No 7
Rue du Camp
en face.
Dessins de meubles, [illegible] 11 sept—3m

Magasin de Cigares En Fine [illegible]

[illegible]

HUILE DE GRAINES DE COTON.
Les soussignés, seuls agents de BIENVILLE COTTON SEED OIL MANUFACTORY DE MM. P. MARTIN & Co, [illegible]
BLANCHIN & GIRAUD, No 44, Vieille Levée.
Nous avons établi des dépôts aux endroits suivants:
V. MAURIN, Donaldsonville,
VARALLI & PHELPS, [illegible]
A. PERRIN, Thibodeaux,
DUFRESNE & HUNT, Bayou Goula,
BOIS, DESLIAUX & Co, [illegible]
Et les principaux marchands de groceries de cette ville.

Ascension, 27 août 1859.
[illegible] A. FRANKLIN PUGH.

Ascension, 1er juin 1859.
[illegible] VENANT [illegible]

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.
[illegible] POTHIER & FAUCHEUX.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Bureau No 111, rue du Canal.
[illegible]

Avis.
[illegible]

Changement de Domicile.
[illegible]
A. M. DUFILHO,
FABRICANT DE COUTELLERIE, D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
Bandages, Appareils, etc. [illegible]

HOTEL DES BOUCHERS,
TENU PAR LA FAMILLE AZIQ,
[illegible]

A. B. STRAWBRIDGE & CO.
AGENTS DE TOUS LES Journaux qui ont la plus grande circulation au Sud Ouest,
Annoncent à ceux qui désirent se faire connaître
A BON MARCHÉ [illegible]

EN VENTE CHEZ Vve HEBERT & Co.,
Lecciones Orales sobre la Historia de Cuba, [illegible] PEDRO SANTACILIA.

Restaurant de l'Océan.
AU COIN DES RUES CHARTRES ET MADISON.
[illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible] XIQUES & AYALA.

AVIS.
Le soussigné a l'honneur d'informer [illegible]
J. LASALLE, ferblantier, Rue Chartres, 148.

ENTREPOT DE TAPIS,
No 19, Rue de Chartres.
[illegible] A. BROUSSEAU & CO.

[illegible] JUAN Y. DE EGAÑA.

ABSINTHE—[illegible] PREAU & COUTURIE.

[illegible]

Cigares de la Havane, au prix coûtant.
A vendre, au magasin de [illegible]

Bal à bénéfice.
Un grand bal sera donné au profit de la veuve de [illegible], MARDI, 25 octobre 1859, au Masonic Hall, rue St-Charles.
DIRECTEURS.
[illegible]
Comité d'invitation.
[illegible]
Directeurs de la salle.
[illegible]
Prix des billets—Deux piastres et demie. [illegible]

Pensionnat et Externat
De Mmes Chegaray et d'Hervilly,
Pour les jeunes filles.
No 2808, Logan Square, Vine street, Philadelphie.
Madame CHEGARAY annonce respectueusement à ses amis et au public en général [illegible] Les Principales répondront aux demandes et recevront les visites à partir du 12 septembre et l'Ecole sera ouverte le 15. 16 sept—1m

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
INSTITUTION STE.-ANNE
Dirigé par LES RELIGIEUSES ST-JOSEPH,
Rue St-Philippe, [illegible]
Cet établissement, situé dans un des quartiers les plus sains de la ville, [illegible]
Enseignement.—Lecture, écriture, grammaire, histoire ancienne et moderne, géographie, cosmographie, arithmétique, dessin linéaire, tenue des livres. Langues—Française et anglaise. Travaux d'aiguille. [illegible]

Université de la Louisiane.
Collège et Ecole de Grammaire.
Les classes régulières pour l'école de grammaire s'ouvriront le 1er septembre, [illegible]

MAISON E. GUITTARD,
Encoignure Ste-Anne et Royale.
Grand bon marché!!!
[illegible]

MERCHANTS HOTEL.
Au coin des rues St Charles et Canal,
[illegible]

Avis.
D. DELCROIX, professeur de piano, a l'honneur d'annoncer [illegible]

FROMAGE DE GRUYÈRE.
[illegible]

[illegible]

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ET ESCLAVES.
Registre public de McCERREN LANDRY & CO. [illegible]

Avis de Société.
[illegible]

Notice.
[illegible]

Avis de Société.
[illegible] WILLIAM CRUZAT. WM HENRY WILSON.

AVIS.
Une personne recommandable désire enseigner à la campagne la Lecture, l'Écriture, la Tenue des Livres [illegible]

[illegible]

A. CASSARD & Co.,
Marchands de Commission et de Produits,
[illegible]

Changement de Local.
LE COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR
a été transporté
DANS LA GRANDE BATISSE EN PIERRE
Connue sous le nom de
"Story Building"
[illegible]

PAPIERS PEINTS.
Librairie française.
CHANGEMENT de DOMICILE.
[illegible]

[illegible] CRUZAT & WILSON.

Conservez vos dents.
[illegible]

SARDINES [illegible]